

# Procès-verbal

## Bureau

21 novembre 2012

### JS

L'an deux mille douze, le vingt un à 14 heures, se sont réunis, dans les locaux administratifs du syndicat à Stains, les Membres du Bureau du Comité Syndical du Syndicat Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères de la Seine-Saint-Denis, légalement convoqués le quatorze novembre, sous la présidence de Monsieur Alain Rouault, Président du SITOM93.

#### Présents :

Madame Deknudt Laetitia	CA Est Ensemble
Monsieur Delrieu Serge	Les Pavillons-sous-Bois
Monsieur Denneulin Serge	Rosny-sous-Bois
Monsieur Ros Sylvain	CA Plaine Commune
Monsieur Rouault Alain	Saint-Ouen
Monsieur Savat Gérard	CA Est Ensemble
Monsieur Souben Jean-Yves	SEAPFA

#### Excusés :

Monsieur Borgel Christophe	SEAPFA
Monsieur Dumas Benjamin	CA Est Ensemble
Madame Kellner Karina	CA Plaine-Commune
Monsieur Lotti Bruno	CA Est Ensemble
Monsieur Mage Pierre-Etienne	Villemomble
Monsieur Toulgoat Xavier	Aulnay-sous-Bois



Monsieur le Président constatant que le quorum est atteint, ouvre la séance à 14 heures 30.

En début de séance, monsieur le président tente de trouver une nouvelle date pour la réunion du prochain comité. En effet, la date prévue initialement a dû être annulée du fait de la réunion des instances d'Est-Ensemble.

Monsieur Delrieu est désigné secrétaire de séance.

### **Approbation du procès-verbal du bureau du 26 septembre 2012.**

Approbation à l'unanimité des membres présents du procès-verbal.

### **Budget Primitif 2013.**

Sur ce point, monsieur le président donne la parole à madame Ronsil. La proposition de budget est conforme aux orientations budgétaires précédemment adoptées, madame Ronsil en donne les points clefs :

- Le maintien de la redevance à 0,36 euro par habitant.
- Le maintien du soutien envers les collectivités et les associations.
- La poursuite de la campagne de communication.
- La poursuite de l'aide aux projets scolaires.
- La poursuite des journées d'étude.

Afin que ce budget fonctionne, madame Ronsil rappelle que nous avons des recettes propres, à savoir la redevance par habitant pour environ 525 855 euros et la participation du SYCTOM pour 205 000 euros. Il existe également des recettes contractualisées représentées par la participation du Conseil général et du Conseil Régional à hauteur de 80 000 euros. Les recettes spécifiques aux études ne sont pas inscrites, car elles ne sont pas certaines.

Au niveau des dépenses, madame Ronsil précise que les frais de personnel sont en augmentation pour 2013 du fait du retour d'un congé maternité et du renforcement de l'équipe technique par l'embauche à terme de deux techniciens, un en remplacement d'une chargée de mission dont le contrat vient de se terminer et une embauche nouvelle.

En aparté, une discussion s'engage sur le sort de monsieur Borgel. En effet, celui-ci s'est vu retirer sa délégation de vice-président pour sa non-implication dans la vie du syndicat. Monsieur Savat est d'accord pour que lors du prochain comité soit désigné un nouveau vice-président. Monsieur François Magnien, délégué de Livry-Gargan sera donc proposer à cette vice-présidence. Monsieur le président précise que si dans les 8 jours qui viennent, le syndicat ne reçoit pas la démission de monsieur Borgel, celui-ci sera démissionné d'office.

Madame Ronsil reprend la parole pour expliquer que les frais d'administration générale ont baissé, car d'une part sur 2013 aucun travaux ne sont prévus (en 2012, il y a eu la rénovation des locaux), d'autre part des économies sont prévues en réalisant au maximum en interne notre reprographie, par exemple. Madame Ronsil fait ensuite un point sur les amortissements pour expliquer que ceux-ci sont calculés mathématiquement et permettent de financer en l'investissement sans avoir recours aux prélèvements.

Comme chaque année, pour éviter d'avoir un décalage entre les recettes et les dépenses, toutes les dépenses ne seront pas inscrites au budget primitif à hauteur de 171 045 euros et seront réabondées lors de la reprise de notre excédent au moment du vote du compte administratif. **2236**

La section d'investissement s'équilibre donc en recette et en investissement à 22 450 euros et la section de fonctionnement à 810 855 euros, en sachant que les dépenses et les recettes issues de l'activité « SYCTOM » se montent à 75 000 000 euros.

Les membres du bureau donnent leur accord pour présenter ce point au prochain comité.

### **Décision modificative**

Monsieur le président laisse de nouveau la parole à madame Ronsil. Celle-ci explique que les subventions de l'ADEME ont été enregistrées dans nos comptes sur la base de la convention signée en 2008. Toutefois, lors de la demande de versement, l'ADEME se rétracte en invoquant qu'un avenant aurait dû être signé. Or, cet avenant n'a jamais fait l'objet d'une demande de signature. Monsieur le président rajoute que malgré nos courriers, l'ADEME ne change pas de position. Il est par conséquent nécessaire de régulariser nos comptes et annuler le rattachement comptable correspondant.

En outre, les amortissements prévus au budget primitif 2012 ont été calculés sur les investissements connus au mois de septembre 2011. En décembre 2011, le syndicat a investi dans un matériel dont l'amortissement n'a pas été pris en compte. Pour cette raison, il est également proposé de régulariser le compte d'amortissement correspondant.

Les membres du bureau donnent leur accord pour présenter ce point au prochain comité.

### **Tableau des effectifs**

Monsieur le président indique que le syndicat au fur et à mesure de ses besoins adapte son tableau des effectifs et soumet celui-ci au vote du conseil syndical. Le départ de Madame Morvan (attaché territorial non titulaire) au 1er novembre engendre une réorganisation des services. Afin de renforcer le service technique, il est également nécessaire de créer un nouveau poste de technicien. Monsieur le président propose donc aux membres du bureau les modifications suivantes qui seront soumises au vote du comité. Ces modifications sont résumées dans le tableau suivant :

	Effectif budgétaire au 01/12/2011	<i>Nouvel effectif budgétaire</i>
Suppression d'un poste <b>d'attaché territorial</b>	3	2
Création d'un poste de <b>technicien supérieur territorial</b>	1	2

Monsieur le président demande aux services de bien libeller la délibération conformément aux souhaits de la CRC.

Les membres du bureau donnent leur accord pour présenter ce point au prochain comité.

## **Subvention pour une étude de pré faisabilité d'une structure de réemploi sur le territoire de Plaine-Commune**

Monsieur le président fait remarquer que depuis longtemps le SITOM93 travaille avec les services de Plaine-Commune pour la réalisation d'une ressourcerie. Aujourd'hui, après une période de latence, le dossier est réactivé, cependant, avant d'engager toute forme de soutien à un projet de recyclerie, Plaine-Commune souhaite au préalable vérifier l'opportunité de cette activité et en préfigurer les conditions d'exploitation. Pour cette raison, elle envisage de missionner un cabinet de conseil, le même qui avait réalisé l'étude sur un réseau de déchetterie en Seine-Saint-Denis. Le syndicat se propose donc de subventionner partiellement cette étude à hauteur de 10 000 euros.

Monsieur Souben profite de ce point pour rappeler que le projet de ressourcerie sur Blanc-Mesnil marche très bien avec l'ouverture en centre-ville d'un nouveau magasin et l'embauche de 18 personnes.

Les membres du bureau donnent leur accord pour présenter ce point au prochain comité.

## **Communication du Président**

### *Romainville*

Les audits commandés dans le cadre du moratoire ont été effectués, lors d'une réunion publique ont été transmises les conclusions. Celles-ci sont favorables au projet. Une nouvelle réunion publique est prévue le 4 décembre pour que chacun donne son avis sur ce projet, et pour finir le SYCTOM fera un bureau élargi le 19 décembre sur ce thème. Le 11 décembre, Est-Ensemble prendra une délibération concernant aussi ce projet.

Monsieur le président constate que le processus mis en place à bien fonctionné, toutefois un certain nombre de personnes n'ont pas adhéré à celui-ci à l'instar d'ARIVEM qui a refusé de fournir les éléments de leur bureau d'étude qui devait élaborer un contre-projet. Peu d'élus ont participé au comité de pilotage.

Le comité de développement économique d'Est-Ensemble, Le MNLE et le personnel du centre de Romainville ont par exemple donné un avis favorable. Néanmoins, les conseils communaux des communes physiquement concernées par ce projet sont en train de délibérer négativement. Monsieur le président regrette qu'en parallèle de ce mécontentement, personne ne soit capable de proposer une alternative à ce projet. Dans ce contexte un peu lourd, il est complexe pour que les voix en faveur de ce projet s'expriment. Monsieur Savat confirme que les maires sont sous la pression de leur population, il est aujourd'hui demandé de revoir le projet sous des formes différentes suivant les communes, par exemple la ville de Pantin donnera un avis défavorable à ce projet en l'état, cela ouvre la porte au SYCTOM pour retravailler ce projet (redimensionnement, maîtrise des risques, etc...). Monsieur Souben s'inquiète, dans ce contexte, de la résurgence des projets d'incinération, ce que confirme monsieur le président.

Monsieur Savat confirme que les réactions négatives de la population sont irrationnelles, et les projets de Blanc-Mesnil et d'Ivry sont en danger. Fondamentalement, les Maires sont pour la méthanisation, c'est le procédé qui est remis en cause (TNB), seulement les processus alternatifs tels que la collecte des bio-déchets sont impossibles en habitant vertical, majoritaire dans le département.

Monsieur le président regrette que lors des réunions publiques, seuls les avis contre s'expriment, il est donc urgent que ceux qui ont quelque chose à apporter de positif au débat le fassent.

*Organisation des 30 ans du SITOM93.*

Monsieur le président donne la parole à monsieur Guérin qui fait un point sur le déroulé de la journée :

**8h30** : Accueil-café

**9h00** : Ouverture de la journée :

**9h27** : Bertrand Riffiod présente le déroulé de la journée

**9h30** impérativement : Premier atelier : Traitement des déchets et territoires.

- Du mono-traitement à une gestion multi-filières
- Animateur : Bertrand Riffiod (Res publica conseil).
- Diaporama introductif du Sitom93 par Laurent Desnoyers

**9 h 35** : Bertrand Riffiod donne la parole aux intervenants suivants :

- ORDIF : Helder de Oliveira, Directeur de l'Ordif.
- Plaine-Commune : Robert Figueras, directeur de la propreté.
- Sita Ile-de-France : Eric Beilo, Directeur d'agence.
- Sita Ile-de-France : Guillaume Surier, responsable commercial.
- CDIF : Frédérick Massa, Directeur du développement.
- CPCU : Frank Demaille, Directeur général.

**10 h 15** : réactions de la salle

**11 h 00** : Pause

**11 h 20** : Deuxième atelier : La nouvelle gestion des déchets  
Quelles réponses adaptées pour tenir les objectifs du Grenelle ?

Animateur : Bertrand Riffiod (Res Publica conseil).

Diaporama introductif du Sitom93 par Jocelyn Perrot

Diaporama du bureau d'études Safège par Isabelle Guillaume.

Bertrand Riffiod interpelle les intervenants à partir de 4 questions :

- Plus de tri : Catherine Boux (Syctom) et Daniel Ruget (Véolia Propreté).
- Recyclage : Fanartzis Philippe (Paprec).
- Prévention : Catherine Boux, Charlotte Duquesne (association 2mains), Bernard Dailly (mnle93).
- Planification : Anne-Sophie de Kérangal (région IdF).

**12 h 15** : Réactions de la salle.

**12 h 50** : Fin de la matinée

**13 h 00** : Déjeuner

**14 h 45 – 15 h 45** : Visite guidée de la cité du cinéma en 4 groupes avec conférenciers.

**16 h 00** : Table-ronde : Le Grand Paris des déchets

Compétences, territoires, gouvernance ? Contribution au Livre vert sur la gouvernance de la métropole.

Animateur : Max Rivière

Invités : Patrick Braouezec ; Président de Paris-métropole ; Philippe Dallier, sénateur de la Seine-Saint-Denis ; André Santini, Président de la société du Grand Paris ; François Dagnaud, Président du Sycotm, Yves Contassot conseiller de Paris, et Alain Rouault, Président du Sitom93.

Par ordre de prise de parole :

Patrick Braouezec, Philippe Dallier, Interview filmée de François Dagnaud, André Santini, Yves Contassot, Alain Rouault.

Discussion.

**18 h 00**

Allocution du président du Sitom93 sur les 30 ans du syndicat.

**18 h 15**

Cocktail des 30 ans du Sitom93

19 h 30 : fin de la manifestation (le rangement débute à 19 h 00).

**Aucune autre question n'étant soulevée, le Président lève la séance à 16 heures 30**